

MESURES COMPENSATOIRES ET SUIVI - SCOT VAL DE ROSSELLE

Enjeux environnementaux identifiés dans le SCOT	Prise en compte dans le DOG	Indices	Mesures compensatoires	Indicateurs de suivi
Améliorer la qualité des cours d'eau et de la qualité de l'air	TRAM-TRAIN : LE VAL DE ROSSELLE REORGANISE PAR LA MOBILITE, Le Tram-Train, ossature de la mobilité Transfrontalière	Concentrer les aménagements autour des tracés déjà existants, développer le Tram-Train. Ce transport collectif moins polluant (lutte contre l'effet de serre) tout en réalisant des aménagements qui améliorent le cadre de vie.		Suivi de la fréquentation des lignes. Suivi de la qualité de l'air (source : Atmo Lorraine Nord). Suivi du taux de motorisation par ménage (source : INSEE).
Améliorer la qualité des cours d'eau et de la qualité de l'air	TRAM-TRAIN : LE VAL DE ROSSELLE REORGANISE PAR LA MOBILITE, L'intermodalité et la diversification de l'offre de transport et le dépassement du "tout automobile"	Le développement des transports alternatifs, collectifs, pensé à une échelle plus importante permettra de mutualiser les moyens et d'optimiser le réseau. Le développement de transports collectifs conduira à l'amélioration de la qualité de l'air et à lutte contre l'effet de serre tout en améliorant également le cadre de vie.		Suivi de la fréquentation des réseaux routiers et ferrés liés au fret. Suivi de la qualité de l'air (source : Atmo Lorraine Nord). Suivi du taux de motorisation par ménage (source : INSEE).
Améliorer la qualité des cours d'eau et de la qualité de l'air	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITE : LE VAL DE ROSSELLE RASSEMBLE AUTOUR DE PROJETS COORDONNES, Réhabilitation des Zones d'Activités Economiques, mettre à l'étude deux schémas de secteur sur les sites en mutation et les sites tertiaires urbains	Ces mesures auront pour incidence de limiter la pollution des milieux et de lutter contre l'effet de serre. La consommation de nouveaux espaces pourra avoir des impacts sur les espaces naturels, augmenter l'imperméabilisation des sols et modifier les perspectives visuelles tout en augmentant également le risque de dégradation des milieux (sols, eaux, air).	Mais des mesures prises dans le cadre du SCOT tendent à limiter/compenser ses impacts potentiels : □ favoriser les projets architecturaux et paysagers de qualité ; □ mieux encadrer les déplacements en proposant des services de proximité. □ favoriser la réhabilitation de l'existant	Evolution des surfaces naturelles et surfaces urbaines/imperméabilisées (via SIG). Suivi de la consommation en énergie pour les équipements publics et en particulier l'éclairage et le chauffage. Suivi du nombre de dossiers de subventions déposé (source : ADEME, Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDTM).
Protéger la ressource en eau et la biodiversité	LE PARC DU WARNDT - LE VAL DE ROSSELLE REQUALIFIE PAR SES FORETS ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL, La protection et la valorisation de l'environnement	Du fait de ces mesures, le Parc du Warndt constituera un vaste ensemble naturel assurant des continuums écologiques, le maintien de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'eau et enfin la pérennisation de la ressource en eau existante à l'échelle du territoire. Par ailleurs, le SCOT reprend ou est en cohérence avec les orientations du SDAGE (Rhin) et le projet de SAGE du bassin houiller.		Suivi de la mise en place et l'application de la trame verte et bleue sur le territoire. Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines (source : Agence de l'eau Rhin-Meuse, banque de données ADES). Suivi de la consommation en eau (source : syndicats et Agence de l'eau). Suivi du pourcentage de zones humides à l'échelle du territoire (SIG).
Protéger la ressource en eau et la biodiversité	UNE DYNAMIQUE URBAINE SOUTENUE : LE VAL DE ROSSELLE RENFORCE A PARTIR DE SES NOUVELLES VALEURS DE LOCALISATION, La requalification de l'Espace Urbain Central, les cités d'habitat social périphériques	Ces dispositions auront pour effet de réduire l'impact sur les espaces et les milieux naturels. De plus, celles-ci participeront là aussi à l'amélioration du cadre de vie.		Evolution des surfaces naturelles et surfaces urbaines/imperméabilisées (via SIG).

Enjeux environnementaux identifiés dans le SCOT	Prise en compte dans le DOG	Indices	Mesures compensatoires	Indicateurs de suivi
Protéger la ressource en eau et la biodiversité	UNE DYNAMIQUE URBAINE SOUTENUE : LE VAL DE ROSSELLE RENFORCE A PARTIR DE SES NOUVELLES VALEURS DE LOCALISATION, Une urbanisation de qualité, régulée et économe d'espace, les cités d'habitat social périphérique et les actions en faveur du logement à échéance 2020	Ces dispositions auront pour effet de réduire l'impact sur les espaces et les milieux naturels. De plus, celles-ci participeront là aussi à l'amélioration du cadre de vie. La consommation de nouveaux espaces sur le plateau pourra avoir des impacts sur les espaces naturels, augmenter l'imperméabilisation des sols et modifier les perspectives visuelles tout en augmentant également la population et donc le risque de dégradation des milieux (sols, eaux, air).	Cependant, les mesures prises dans le cadre du SCOT tendent à limiter/compenser ces impacts potentiels : <ul style="list-style-type: none"> ▫favoriser les projets architecturaux et paysagers de qualité ; ▫donner comme objectif une proportion de 20% de logement social sur les nouvelles extensions ; ▫dimensionner l'urbanisation d'après la capacité des communes à proposer un niveau d'équipement et de services de base à la population résidente et notamment en termes de transport collectif ; ▫mieux encadrer les déplacements en proposant des services de proximité. 	Evolution des surfaces naturelles et surfaces urbaines/imperméabilisées (via SIG). Evolution du trafic sur les réseaux de transport en commun.
Valoriser le patrimoine naturel, historique et les friches industrielles	LE PARC DU WARNDT - LE VAL DE ROSSELLE REQUALIFIE PAR SES FORETS ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL, Les usages du parc	Le Parc du Warndt constituera outre un vaste ensemble naturel, un espace accessible pour la pratique d'activités de loisirs et de détente respectueuses de l'environnement que les habitants pourront s'approprier. Il permettra également de relier entre eux les habitants du territoire en mode de déplacement actif, au plus proche et respectueux de l'environnement.		Suivi de la fréquentation des parcours et de l'affluence du public aux manifestations et événements proposés. Suivi du nombre d'exploitation et d'exploitants agricoles sur le territoire (source : Agreste – recensement agricole).
Valoriser le patrimoine naturel, historique et les friches industrielles	LE PARC DU WARNDT - LE VAL DE ROSSELLE REQUALIFIE PAR SES FORETS ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL, Le retour à la nature des sites miniers et la mise en valeur des sites emblématiques	Améliorer le cadre de vie des habitants et alimenter le sentiment d'appartenance à un territoire riche sur le plan historique, industriel et minier.		Suivi de la fréquentation touristique.
Valoriser le patrimoine naturel, historique et les friches industrielles	LE PARC DU WARNDT - LE VAL DE ROSSELLE REQUALIFIE PAR SES FORETS ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL, Une communication sur le Parc pour changer le regard sur le Val de Rosselle	L'accès du public aux sites naturels doit être adapté, de manière à garantir la préservation du patrimoine naturel fragile et la biodiversité du territoire. Si certains milieux naturels présentent une compatibilité avec une ouverture gérée au public, d'autres plus sauvages ou sensibles nécessitent une préservation stricte.	Les actions de gestion écologique ou de valorisation (dont les mesures nécessaires à l'accueil et à la circulation du public) feront selon les projets localisés l'objet d'une étude d'impact.	Suivi de la fréquentation des parcours et de l'affluence du public aux manifestations et événements proposés. Suivi du nombre d'exploitation et d'exploitants agricoles sur le territoire (source : Agreste – recensement agricole).
Prévenir les risques et limiter l'exposition pour la protection des personnes et des biens	LE PARC DU WARNDT - LE VAL DE ROSSELLE REQUALIFIE PAR SES FORETS ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL, Aménager le territoire tout en tenant compte des risques existants	Ces mesures contribueront à limiter l'imperméabilisation des sols, le ruissellement et le risque d'inondation. Elles permettront également de limiter l'exposition des personnes et de les informer à partir d'évaluations actualisées. Incidences positives pour la sécurité et la santé des habitants ainsi que leur cadre de vie.		Evolution du nombre de sites industriels ICPE (source : DREAL). Evolution des surfaces naturelles et surfaces urbaines/imperméabilisées (via SIG). Evolution du nombre d'habitants (Source : INSEE).